

MOTIFS DES ATTENTATS A LA VIE *

(EMPOISONNEMENT, ASSASSINAT, MEURTRE, HOMICIDE). *

INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.

RÉSUMÉ SOMMAIRE DU TABLEAU DE DÉVELOPPEMENT.

FRANCE. — COURS D'ASSISES.

MOYENNES DES 32 ANNÉES 1826-1857. — 21 322 ACCUSÉS. — ANALYSE DE 4 478 GROUPES DE MOTIFS INDIVIDUELS.

LETTERS CARACTÉRISTIQUES des 97 classes de motifs principaux.	
(a.) CUPIDITÉ ET INTÉRÊT. IV ^e Réduction des Motifs des attentats à la vie. Classe (a.), comprenant les articles, n ^{os} 1 à 12, des 164 groupes élémentaires des Motifs. Nombre des crimes commis par des Motifs de cette classe (a.), sur 10 000,0 crimes commis, pour cet Ordre de réduction (IV ^e), par des Motifs de toutes les classes. Nombre des crimes (a.) = 2 139,2. (Empoisonnement, assassinat, meurtre et homicide considérés collectivement.) [Prédominance relative du sexe. — Sur 1000 accusés appartenant à la classe (a.), Hommes (34 ^e rang) 899. Fem. (36 ^e). 101 = 1000. (Toutes les classes, ramenées chacune à 1000 accusés, comparables entre elles, sans distinction d'Ordre de réduction.) Influence de l'instruction. — Degré d'instruction. (Rapport du nombre des accusés sachant au moins lire, avec le nombre total des accusés d'instr. connue, classe (a.), ce rapport étant comparé à la moyenne des rapports de toutes les classes, prise pour unité, = 1000. Toutes ces classes comparables entre elles, pour l'instruction, comme pour le sexe, sans distinction d'Ordre de réduction.) Instruction. (Hommes et femmes collectivement) (a.) (48 ^e rang.) = "917"	(b1.) DES ÉPOUX ADULTÈRES. (Attentats à la vie.) II ^e (38-43.) Subd. de (q.). Cr. = 76 5. [H. 35 ^e 896. F. 104. Instr. 4 ^e 1394 ^e .] (p1.) Du mari adultère. I (38-9.) Subd. de (b1.). Cr. = 8,0. (q1.) De la femme adultère. I. (40-3.) Cr. = 68,5. [H. 10 ^e 986. F. 14. Instr. 3 ^e 1 472 ^e .] (c1.) DES COMPLICES. II ^e (44-51.) Subd. de (q1.). Cr. = 145,9. [H. 45 ^e 859. F. 141. Instr. 17 ^e 1120 ^e .] (r1.) De la complice du mari. I ^{er} (44-7.) Subd. de (c1.). Cr. = 32,9. [H. 46 ^e 857. F. 143. Instr. 10 ^e 1 202 ^e .] (s1.) Du complice de la femme. I. (48-51.) Cr. = 113,0. [H. 44 ^e 860. F. 140 Instr. 21 1 098 ^e .] (d1.) DES ENFANTS. I ^{er} (52-4.) Cr. = 20,1. (e1.) DE TIERS. I. (55.) Cr. = 10,8. (r.) SÉDUCTION. III ^e (56-66.) (Subd. de (n.). Cr. = 140,2. [H. 50 ^e 776. F. 224. Instr. 45 ^e 940 ^e .] (f1.) DE SÉDUCTEURS. (Attentats à la vie.) II ^e (56-60.) (Subd. de (r.). Cr. 86,8. [H. 59 ^e 676. F. 324. Instr. 52 ^e 889 ^e .] (f1.) Par les filles séduites. I. (56-7.) Cr. 27,7. [H. 69 ^e 34. (Extrême minim.) F. 1 ^{er} 966. (Extrême max.) Instr. 67 ^e 713 ^e .] (u1.) Par les parents des filles. I. (58-60.) Cr. = 59,1. [H. 18 ^e 962. F. 38. Instr. 38 ^e 983 ^e .] (g1.) DE FILLES SÉDUITES. I ^{er} (61-4.) Cr. = 34,6. [H. 9 ^e 986. F. 14. Instr. 19 ^e 1 106 ^e .] (h1.) DE TIERS. II ^e (65-6.) Cr. = 18,8. (s.) CONCUBINAGE. III ^e (67-74.) Cr. = 131,9. [H. 27 ^e 932. F. 68. Instr. 26 ^e 1 069 ^e .] (i1.) DE CONCUBINAIRES. (Attentats à la vie.) II ^e (67-9.) Cr. = 14,1. (j1.) DE CONCUBINES. II ^e (70-4.) Cr. = 117,8. [H. 2 ^e 995. F. 68 ^e 5. Instr. 15 ^e 1 140 ^e .] (l.) JALOUSIE. III ^e I ^{er} (75-77.) Cr. = 47,8. [H. 37 ^e 893. F. 107. Instr. 8 ^e 1 246 ^e .] (u.) DÉBAUCHE. III ^e (78-85.) Cr. = 185,8. [H. 20 ^e 933. F. 67. Instr. 32 ^e 1 019 ^e .] (k1.) DE VICTIMES D'ATTENTATS C. LES MOEURS. (Att. à la vie.) II ^e I ^{er} (78-80.) Cr. = 65,7. [H. 3 ^e 993. F. 67 ^e 7. Instr. 36 ^e 991 ^e .] (l1.) D'AUTEURS D'ATTENTATS C. LES MOEURS. (D'individus soupçonnés d'entretenir ou de favoriser des relations illicites. — De prostituées et d'hommes de mauvaise vie, crimes commis, pour la plupart, dans des scènes de maisons de débauche, ou qui en ont été la conséquence.) II ^e I ^{er} (81-3.) Cr. = 100,4. [H. 39 ^e 882. F. 118. Instr. 28 ^e 1 047 ^e .] (m1.) DE TIERS. II-1. (84-5.) Cr. = 19,7. (v.) DÉBAUCHE ET MISÈRE. I ^{er} (D'ENFANTS NATURELS — Attentats à la vie) (Avortement et infanticide non compris.) III ^e I ^{er} (86-9.) Cr. 76,9. [H. 68 ^e 88. Fem. 2 ^e 912. I. Instr. 70 ^e 631 ^e .] (v1.) RAPPORTS DE FAMILLE. (Dissensions domestiques. Haine entre parents. — Parricide et infanticide non compris.) III ^e I ^{er} (90-108.) Cr. = 1 244,5. [H. 49 ^e 806. F. 194. Instr. 31 ^e 1 025 ^e .] (x1.) DE DESCENDANTS. (Attent. à la vie.) II ^e I ^{er} (90-1.) Cr. 57,2. [H. 43 ^e 861. F. 139. Instr. 29 ^e 1 035 ^e .] (y1.) DE COLLATÉRAUX. II ^e (92-4.) Cr. 313-7. [H. 25 ^e 937. F. 63. Instr. 23 ^e 1 078 ^e .] (d2.) De frères et sœurs. (Att. à la vie.) (92-3.) Cr. = 197,9. [H. 29 ^e 923. F. 77. Instr. 34 ^e 1 005 ^e .] (e2.) D'oncles, tantes, etc. (94.) Cr. = 115,8. [H. 21 ^e 953. F. 47. Instr. 12 ^e 1 186 ^e .] (z1.) D'ÉPOUX. II ^e (95-9.) Cr. = 504,1. [H. 53 ^e 736. F. 264. Instr. 21 ^e 1 073 ^e .] (f2.) Du mari. I ^{er} (95-6.) Cr. = 143,0. [H. 67 ^e 98. F. 3 ^e 902. Instr. 65 ^e 775 ^e .] (g2.) De la femme. I ^{er} (97-9.) Cr. = 361,1. [H. 6 ^e 990. F. 10. Instr. 11 ^e 1 188 ^e .] (a2.) D'AUTRES ALLIÉS. (Attent. à la vie.) II ^e (100-6.) Cr. = 345,6. [H. 48 ^e 816. F. 184. Instr. 51 ^e 839 ^e .] (h2.) Beaux-pères, belles-mères. I ^{er} (100-1.) Cr. = 116,3. [H. 38 ^e 888. F. 112. Instr. 50 ^e 905 ^e .] (i2.) Gendres, brus. (102.) Cr. = 37,5. [H. 47 ^e 829. F. 171. Instr. 58 ^e 845 ^e .] (j2.) Beaux-frères, belles-sœurs. (103.) Cr. = 133,7. [H. 20 ^e 956. F. 44. Instr. 42 ^e 969 ^e .] (k2.) Pardres, marâtres. (104.) Cr. = 16,9. (l2.) Beaux-fils, belles-filles. (Enfants d'un autre lit.) (105-6.) Cr. = 41,2. [H. 66 ^e 310. F. 690. Instr. 72 ^e (Sous extrême minim.) 519 ^e .] (b2.) D'AUTRES PARENTS OU ALLIÉS. (Att. à la vie.) II ^e (107.) Cr. = 14,1. (c2.) DE TIERS. II ^e (108.) Cr. = 9,8. (m2.) RAPPORTS ENTRE MAÎTRES ET SERVITEURS. III ^e (109-4.) Cr. = 57,3. [H. 58 ^e 630. F. 370. Instr. 66 ^e 751 ^e .] (n2.) DE MAÎTRES, CHEFS OU PATRONS. (Attent. à la vie.) II ^e (109-2.) Cr. = 48,4. [H. 59 ^e 609. F. 391. Instr. 64 ^e 777 ^e .] (o2.) DE DOMESTIQUES, OUVRIERS OU APPRENTIS. II ^e (113-4.) Cr. = 8,9. (p2.) OPPOSITION A L'EXÉCUTION DES LOIS. III ^e (115-9.) Cr. = 982,5. [H. 12 ^e 981. F. 19. Instr. 39 ^e 977 ^e .] (q2.) DE FONCTIONNAIRES. (Attent. à la vie.) (De juges-de-paix, maires et adjoints, de gardes-champêtres; gendarmes, douaniers, etc., dans l'exercice de leurs fonctions.) II ^e (115-6.) Cr. = 806,7. [H. 13 ^e 980. F. 20. Instr. 48 ^e 931 ^e .] (r2.) DE TÉMOINS. (D'individus témoins de crimes ou de délits, — d'individus refusant de donner refuge aux accusés, ou de porter faux témoignage en leur faveur.) II ^e (117.) Cr. = 55,3. [H. 23 ^e 944. F. 56. Instr. 18 ^e 1 110 ^e .] (s2.) DE SURVEILLANTS ET DE DÉTENUS. II ^e (118-9.) Cr. = 120,5. [H. 1 ^{er} 1000. (Extr. max.) F. 69 ^e 0. (Extr. min.) Instr. 9 ^e 1 212 ^e .] (u2.) EXALTATION DE PARTIS POLITIQUES, etc. (ou dans des émeutes au sujet des subsistances.) DE SOLDATS. (Attent. à la vie — en haine de l'armée); D'ÉTRANGERS, (en haine de leur nation); DE MARCHANDS DE BLÉ, etc. III ^e I ^{er} (121-2.) Cr. = 133,2. [H. 1 ^{er} 1000. (Extr. max.) F. 69 ^e 0. (Extr. min.) Instr. 6 ^e 1 284 ^e .] (t2.) MAIN-FORTE PRÊTÉE A L'EXÉCUTION DES LOIS. DE DÉLINQUANTS. (Attentats à la vie.) (Par des agents de la force publique en fonctions, gendarmes, douaniers, etc.) II ^e (120.) Cr. = 116,8. [H. 1 ^{er} 1000. (Extr. max.) F. 69 ^e 0. (Extr. min.) Instr. 2 ^e 1 508 ^e .] (Sous-max.) (v2.) DÉFENSE DE SOI-MÊME OU D'AUTRUI, etc. (Ressentim. de coups reçus, d'outrages, etc.) III ^e (123-7.) Cr. = 513,9. [H. 19 ^e 960. F. 40. Instr. 7 ^e 1 260 ^e .] (x2.) DÉFENSE DE SOI-MÊME OU D'AUTRUI. (c. des meurtriers connus ou présumés, etc.) II ^e (123-4.) Cr. = 162,2. [H. 22 ^e 952. F. 48. Instr. 33 ^e 1 011 ^e .] (y2.) RESENTIMENT DE COUPS REÇUS, D'OUTRAGES, etc. II ^e (125-6.) Cr. = 245,3. [H. 24 ^e 937. F. 63. Instr. 35 ^e 995 ^e .] (z2.) DUELS. II ^e (127.) Cr. = 106,4. [H. 1 ^{er} 1000. (Extr. max.) F. 69 ^e 0. (Extr. min.) Instr. 1 ^{er} 1955 ^e (Extr. max.).] (a3.) QUERELLES ET RIXES. (Dans les cabarets, au jeu, dans des fêtes de village, etc.) I ^{er} (128-30.) Cr. = 2 374,1. [H. 14 ^e 978. F. 22. Instr. 37 ^e 989 ^e .] (b3.) RIVALITÉS. (De communes ou de villages, de métiers ou d'industrie.) I ^{er} (131-2.) Cr. = 298,3. [H. 7 ^e 989. F. 11. Instr. 27 ^e 1 053 ^e .] (c3.) AMBITION ET JALOUSIE. (Attent. à la vie.) (D'individus dont les places étaient convoitées par les accusés, — de personnes qui contrariaient les vues de domination des accusés, ou la réalisation de leurs espérances, etc.) I ^{er} (133.) Cr. = 6,1. (d3.) VENGEANCE ET MALICE. (Autres crimes commis par.) Pour satisfaire la vengeance d'autrui, ou faire accuser des tiers, moyennant salaire. — Vengeance de mendiants et de vagabonds, pour refus d'aumônes ou expulsion, etc. (Voir Incendie.) I ^{er} (134-7.) Cr. = 22,5. (e3.) HAINE HÉRÉDITAIRE ENTRE FAMILLES. (Vendetta. Corse.) I ^{er} (138.) Cr. = 257,9. [H. 4 ^e 992. F. 8. Instr. 14 ^e 1 164 ^e .]

Table listing various crime categories such as Avarice et Cruauté, Enfants par leurs parents, Imprudence, Désespoir avant suicide, Désir de la mort, Ignorance et perte de la raison, etc., with their respective legal references and counts.

Ce Tableau ne comprend ni le Parricide, ni l'Infanticide. — Par suite des modifications introduites dans le Code pénal, par la loi du 28 avril 1832, et à partir de 1833 inclusivement, on a distingué du Meurtre l'Homicide simple; c'est-à-dire l'Homicide résultant de coups et blessures portés volontairement; mais sans intention de donner la mort.

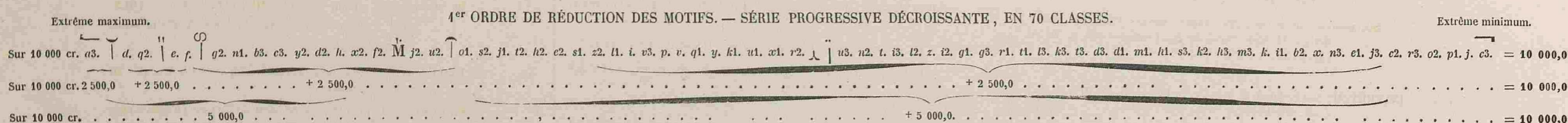
Le Tableau de développement présente particulièrement, pour chaque classe de motifs, les circonstances relatives à la perpétration des crimes, les antécédents des accusés, et divers détails trop généraux et trop variables, pour qu'il soit possible de les exprimer numériquement.

SPÉCIMEN DE LA COMPOSITION DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS, D'APRÈS LE TABLEAU CI-DESSUS, ET SPÉCIMEN DE L'ÉTABLISSEMENT DES ORDRES DE RÉDUCTION.

DÉVELOPPEMENT DE LA SÉRIE DES MOTIFS POUR LE V° ORDRE DE RÉDUCTION, CLASSE I.

(Voyez ci-contre, col. I et II, les 35 articles compris du n° XII incl.) ((L) RAPPORTS DE SEXES au n° XXXV incl. ((v.) DÉBAUCHE ET MISÈRE.)

Main table titled 'MOTIFS CONCERNANT LES RAPPORTS DE SEXES (CLASSE I.)' showing the composition of motives across different reduction orders (V to I) and their corresponding crime counts.



DÉVELOPPEMENT DES EXPLICATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES MOTIFS

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE CE TABLEAU. — ORDRES DE RÉDUCTION. — SYSTÈME D'ABRÉVIATIONS; SIGNES. — EMPLOI DES DIFFÉRENTES SORTES DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES; LEUR OBJET. — ORDRE INVARIABLE D'APRÈS LEQUEL, DANS CE TABLEAU, SONT PRÉSENTÉS LES DIVERS RÉSULTATS. — APPLICATIONS A DES EXEMPLES.

Indépendamment du texte explicatif qui se rapporte au premier article du tableau ci-contre (a) CUPIDITÉ ET INTÉRÊT, et qui peut servir de type pour tous les autres, il a paru convenable de revenir ici sur le même sujet, avec quelques développements.

1° ORDRES DE RÉDUCTION OU DE GÉNÉRALISATIONS SUCCESSIVES. — Au commencement de chaque article, et immédiatement après le titre, les chiffres romains indiquent, depuis I jusqu'à V, les numéros d'ordre de réduction, pour chaque classe de motifs.

Une seule classe de motifs, RAPPORTS DE SEXES (L), offre les cinq ordres de réduction; d'autres classes en ont quatre, trois ou deux; il en est plusieurs qui présentent exclusivement le premier ordre de réduction.

Lorsque, pour certaines classes, il n'y a pas les cinq ordres de réduction, les ordres qui manquent et qui naturellement appartiennent aux ordres supérieurs V, IV, III, etc., sont remplacés par les ordres immédiatement inférieurs, I, II, III, etc.

En tête de différents groupes, on remarque, imprimés en petites capitales, plusieurs titres qui ne se

rappellent point à des ordres de réduction. Ils ont surtout pour objet de rattacher entre elles les différentes parties du travail, et d'en montrer la liaison systématique. Ces titres, quand ils ne sont pas isolés, ne peuvent être suivis d'aucun nombre, parce qu'ils s'appliquent à des motifs plus généraux que ceux qui résulteraient de la réunion des groupes secondaires devant lesquels ils se trouvent placés.

2° COMPOSITION DES CLASSES DE MOTIFS. — NOMBRE DES CRIMES. — ABRÉVIATIONS. — La composition de chacune des 97 classes de motifs à lettres caractéristiques ou dénominatives (lettres italiques, (a) (b), etc.), est indiquée, entre parenthèses, par les numéros dénominatifs de 1 à 164.

Les valeurs établies d'après les éléments à nombres forts sont distingués par le signe "n, (plus fort), "n, (moins fort); — Id., à nombres faibles, "n, à nombres moins faibles "n. (Voyez, ci-après, le tableau contenant l'explication des signes, derniers articles de la 2° colonne.)

3° INFLUENCE DU SEXE. — Dans la distribution de chaque classe de motifs, d'après le sexe des accusés (H. F.), le chiffre des hommes plus celui des femmes est toujours ramené à l'unité, qui est mille. ($H + F = 1000$.) Il y a quatre articles *ex aequo*, avec accolades { qui, pour les hommes, ont chacun = 1000 (*extr. max.*) et qui, par conséquent, ont chacun aussi, comme nombre complémentaire correspondant, $F = 0$ (*extr. min.*). Ces résultats peuvent s'exprimer de la manière suivante : $H = 1000 + F = 0 = 1000$. — Dans le but de se familiariser avec l'emploi des différentes sortes de signes abrégatifs ou autres, on les a souvent indiqués tout à la fois, et par leur figure même, et par leur nom écrit en toutes lettres.

4° INFLUENCE DE L'INSTRUCTION. — Pour chacune des classes de motifs, le degré d'instruction (*Instr. *o*) est établi d'après le rapport du nombre des accusés sachant au moins lire, avec le nombre total des accusés de la même classe ayant une instruction connue, laquelle, d'ailleurs, peut être nulle. Ces résultats, qui s'appliquent à 73 articles, sont mis en rapport avec le rapport moyen = 1000. La force des nombres obtenus par cette opération correspond sensiblement au degré d'instruction de chaque classe. Elle en marque au moins l'ordre de progression décroissante. Le degré d'instruction, quant à sa valeur réelle, peut d'ailleurs être considéré comme restant indéterminé.

*o *Instr.* signifie degré d'instruction et non pas zéro instruction (0). Ne pas confondre les deux signes 0 et o.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

DÉSIGNATION DES ÉLÉMENTS DONT EST FORMÉ LE TABLEAU DES MOTIFS.

NOMBRE ET DÉVELOPPEMENT DES BULLETINS DE RELEVÉS NUMÉRIQUES, POUR LES 32 ANNÉES 1826-1857 ET PAR NATURE D'ATTENTAT.

- I. BULLETINS ÉLÉMENTAIRES. — (Chacun de ces bulletins se rapporte à un groupe de motifs identiques, ou considérés comme tels. Pour chaque nature d'attentat, Empoisonnement, Assassinat, Meurtre, Homicide, comme pour chaque nature de motifs, le nombre des accusés se trouve supérieur à celui des motifs, différents accusés ayant agi sous l'influence d'un même motif. C'est ainsi que le nombre total des motifs distincts, représentés par autant de bulletins élémentaires, étant de 4 478, le nombre des accusés correspondant a été de 21 322.)
Nombre total, pour autant de groupes de Motifs distincts, comprenant chacun un nombre variable de Motifs de même nature.
TOTAL des bulletins (1° Empoisonnement, = 690. — 2° Assassinat, = 1 871. — 3° Meurtre, = 1 299. — 4° Homicide, = 618.) — TOTAL. = $4\,478 \times 0^m,15 = 671^m,70$.
- II. BULLETINS DE I^{re} RÉDUCTION PRÉPARATOIRE, ou I^{re} généralisation des bulletins élémentaires. — Résultats multiples, susceptibles d'être combinés entre eux dans toutes leurs subdivisions, et avec distinction de la nature de l'attentat. (Nombre des crimes et nombre des accusés. — Sexe. — Degré d'instruction, etc.) — TOTAL. = $4\,206 \times 0^m,35 = 422^m,40$.
- III. BULLETINS DE II^e RÉDUCTION, ou II^e généralisation des bulletins élémentaires. — Résultats multiples, etc., *ut supra*. — Formation des 164 groupes élémentaires à numéros dénominatifs, portés dans le Tableau ci-dessus.
TOTAL. = $164 \times 0^m,46 = 75^m,24$.
- TOTAL GÉNÉRAL des Bulletins de Relevés élémentaires et des Bulletins de Réduction par groupes, pour les trois Séries prises collectivement. = 5 848 = 1 169^m,04.

Les détails techniques sur les travaux préparatoires indispensables pour l'établissement de l'Analytique morale, et particulièrement pour celui du Tableau des motifs, ont été indiqués à la fin de l'Introduction, p. LIV-LX. (« Les études d'érudition..., etc. »)

Relativement aux considérations qui viennent se rattacher à l'examen de ce Tableau, sous le point de vue de l'utilité pratique, voyez encore l'Introduction, p. LVII-LVIII (« Quelle est l'utilité..., etc. ») et le Rapport sur le concours de statistique de 1860. (*Comptes rendus des séances de l'Ac. des sciences*, t. LII, 4^e sem., p. 557-571. — Séance du 26 mars 1861.)

Le Tableau des motifs, dont on donne seulement le Résumé sommaire, est d'une étendue trop considérable, et présente trop de complication pour qu'il ait été possible de le reproduire ici intégralement. Durant plusieurs séances, il a été mis sous les yeux de l'Académie des sciences, avec les cartes et les tableaux graphiques, encore inédits, qui font partie du présent Atlas. A la même époque, il a pareillement été communiqué, avec l'ensemble du travail, à l'Académie des sciences morales et politiques. (Voy. *Séances et trav. de l'Acad. des sciences morales et politiques*, t. XXVIII, p. 5-51. — Avril 1859.)

EXPLICATION DES TERMES ET DES SIGNES DE STATISTIQUE ANALYTIQUE

EMPLOYÉS DANS CET OUVRAGE.

Pour l'explication de quelques signes purement conventionnels ou non systématiques, de même que pour ceux qui sont de simples initiales, voyez les planches de cet Atlas, et principalement les planches IV, VII, XIII, XIV, XVI et XVII. A cause du défaut d'espace, ces explications ne peuvent pas toujours se trouver sur les planches mêmes auxquelles elles se rapportent. — Voy. aussi *Introd.*, p. XLV, XLV', LII', LVII, Motifs, p. LXII, LXIII.

Parmi les signes purement conventionnels, on a particulièrement employé les suivants, pour indiquer les douze ou quinze premiers et derniers termes (départem., comtés, etc.) des groupes extrêmes relatifs à certains ordres de résultats. Progrès : \uparrow — départem., *max.* \downarrow — départem., *min.* \ddagger ; — Instruction des jeunes gens portés sur les tableaux de recensement \square \blacksquare ; départem., *max.*, départem., *min.* \square \blacksquare ; — Instruction des accusés, hommes et femmes, Cours d'assises, départem., *max.*, départem., *min.*, \triangle \blacktriangle ; — acquittements, condamnations, \circ \bullet , etc. On a en outre employé les signes ordinaires $+$ $-$ $=$ $>$, etc.

Dans la planche XVII, les éléments ordonnés, au nombre de 52, sont représentés par des lettres prises, d'après quelque analogie avec la nature du sujet, dans quatre espèces d'alphabets différents. Sans porter le signe du centre de libration \mathcal{L} , signe qui alors doit toujours être sous-entendu, chacune de ces lettres, uniquement d'après le rang où elle se place, indique le point d'incidence de l'élément qu'elle représente.

ANALYTIQUE MORALE OU STATISTIQUE MORALE ANALYTIQUE.

NOMENCLATURE ET NOTATION.

SIGNES.	NOMS.	EXPLICATIONS.	SIGNES.	NOMS.	EXPLICATIONS.
\bar{T}	Réduction au total.	Valeur respective de chacun des termes t de la série, rapportés à leur total T , pris pour unité.	\mathcal{L}	Centre de libration absolue.	Demi-somme de la valeur collective absolue des termes de la série S . — <i>Id.</i> Point d'incidence au-dessus et au-dessous duquel cette valeur est sensiblement égale. (Les signes des diverses libérations absolues, distingués particulièrement de ceux des libr. norm., en ce que les premiers sont sans plein et de forme plus allongée.)
\bar{M}	à la moyenne.	Valeur respective de chacun des termes t de la série, rapportés à leur moyenne \bar{M} (ou \bar{t}), prise pour unité.	\mathcal{U}	Demi-libration supérieure, absolue.	Demi-somme de la valeur collective absolue des termes de la série, au-dessus de \mathcal{L} . — <i>Id.</i> Point d'incidence, etc.
$\bar{=}$	au maximum.	Valeur respective de chacun des termes t de la série, rapportés au terme maximum $\bar{=}$, pris pour unité.	\mathcal{I}	inférieure, absolue.	Demi-somme de la valeur collective absolue des termes de la série au-dessous de \mathcal{L} . — <i>Id.</i> Point d'incidence, etc.
$\bar{-}$	au minimum.	Valeur respective de chacun des termes t de la série, rapportés au terme minimum $\bar{-}$, au-dessus de 0, pris pour unité. (Quelques-uns des signes ci-dessus ont seulement leur application dans la partie purement numérique.)	\mathcal{I}	Libération d'intersection.	Valeur de la série ordonnée $O_{a.b...}$ au-dessus du point correspondant au centre de libration normale \mathcal{L} de la série ordonnatrice $\Omega_{III...}$. <i>Ordre variable.</i> (Voy. pl. XVII.)
$\Omega_{III...}$	Série ordonnatrice.	Ordre de progression décroissante des termes T de la série ordonnatrice $\Omega_{III...}$. <i>Ordre fixe.</i> (Voy. pl. XVII.)	\mathcal{M}	Médium normal.	Demi-somme des extrêmes $\bar{-}$ $\bar{=}$. — <i>Id.</i> Point d'incidence du médium, considéré comme terme.
$O_{a.b...}$	Série ordonnée.	Ordre de superposition de chacun des termes t , de la série ordonnée $O_{a.b...}$, sur chacun des termes respectivement correspondants T , de la série ordonnatrice $\Omega_{III...}$. <i>Ordre variable.</i> (Voy. pl. XVII.)	$\bar{=}$	Extrême maximum.	Premier terme de la série progressive décroissante.
\bar{M}	Moyenné.	Somme de la valeur des termes t de la série, divisée par leur nombre, et prise pour unité. — Point d'incidence de la moyenne \bar{M} , considérée comme terme. (Ces diverses moyennes sont marquées sur les cartes, à leur point d'incidence.)	$\bar{-}$	minimum.	Dernier terme de la série progressive décroissante.
\bar{I}	<i>Id.</i> (par abréviation) (Voy. pl. XVII.)		\mathcal{I}	Amplitude de variation.	Rapport de l'extrême maximum $\bar{=}$ à l'extrême minimum $\bar{-}$, au-dessus de 0, pris pour unité.
\bar{M}^{\uparrow}	Maximum moyen supérieur.	Moyenne des termes au-dessus de \bar{M}^{\uparrow} .	\mathcal{L}	Médium absolu.	Demi-somme des extrêmes $\bar{-}$ $\bar{=}$ de la série absolue S .
\bar{M}^{\downarrow}	moyen.	Moyenne des termes au-dessus de \bar{M}^{\downarrow} .	$\bar{=}$	Extrême maximum absolu.	Premier terme de la série progressive décroissante des termes classés d'après leur valeur absolue. (Pour certains signes susceptibles parfois de se confondre, soit à cause de leur analogie de configuration, soit à cause de leur petitesse, comme ici \mathcal{I} , etc., la signification est presque toujours suffisamment déterminée par l'ensemble du groupement des signes sur la planche à laquelle ils se rapportent.)
\bar{M}^{\downarrow}	moyen inférieur.	Moyenne des termes entre \bar{M}^{\downarrow} et \bar{M}^{\downarrow} .	$\bar{-}$	minimum absolu.	Dernier terme de la série progressive décroissante.
\bar{m}^{\uparrow}	Minimum moyen supérieur.	Moyenne des termes entre \bar{M}^{\downarrow} et \bar{m}^{\uparrow} .	\mathcal{I}	Amplitude de variation absolue.	Rapport de l'extrême maximum absolu $\bar{=}$, à l'extrême minimum absolu $\bar{-}$, au-dessus de 0, pris pour unité.
\bar{m}^{\downarrow}	moyen.	Moyenne des termes au-dessus de \bar{m}^{\downarrow} .	\mathcal{J}	Médiaire.	Point d'incidence de la demi-somme du nombre pair des termes de la série.
\bar{m}^{\downarrow}	moyen inférieur.	Moyenne des termes au-dessous de \bar{m}^{\downarrow} .	\mathcal{J}	supérieure.	Partie de la série comprise au-dessus de \mathcal{J} . (Nombre des termes et leur valeur.)
\bar{M}^{\uparrow}	Rapport moyen collectif de série.	Somme de la valeur absolue des termes de la série S , divisée par la population totale ; l'inégalité de population pour les différents termes (comtés, départements, etc.), étant conservée. — Point d'incidence de \bar{M}^{\uparrow} considéré comme terme. Rapport pour l'Angleterre (\bar{M}^{\uparrow}) ; pour la France (\bar{M}^{\uparrow}). Rapport pour la série totale (population inégale), comparé à la moyenne des termes ramenés chacun à l'égalité de population (\bar{M}^{\uparrow}). (Distingué de \bar{M}^{\uparrow} par les parenthèses)	\mathcal{J}	inférieure.	Partie de la série comprise au-dessous de \mathcal{J} . (Nombre des termes et leur valeur.)
\bar{M}^{\downarrow}	<i>Id.</i>		$\bar{=}$	Termes au-dessus du centre de libration absolue.	(La valeur collective absolue des deux groupes de termes marqués $\bar{=}$ est sensiblement égale à la demi-somme de la série totale S .)
\mathcal{L}	Centre de libration (normale).	Demi-somme de la valeur collective relative des termes de la série S . — Point d'incidence au-dessus et au-dessous duquel cette valeur est sensiblement égale.	$\bar{=}$	Termes au-dessus de la libration supérieure absolue.	(La valeur collective absolue du groupe de termes marqués $\bar{=}$, est sensiblement égale à la demi-somme de la série au-dessus de \mathcal{U} ou au quart de la série totale. (En remontant de $\bar{-}$.)
\mathcal{U}	Demi-libration supérieure.	Demi-somme de la valeur collective relative des termes de la série au-dessus de \mathcal{L} . — <i>Id.</i> Point d'incidence au-dessus duquel cette demi-somme égale sensiblement $\frac{1}{2}$ de la valeur totale de la série.	\mathcal{D}	Éléments à nombres faibles. (Avant-dernier groupe.)	(Avant-dernier groupe des termes de la série absolue décroissante S . — Les signes \mathcal{D} \mathcal{D} indiquent l'ordre et non la valeur qui le détermine ; — ils ne sont comparables que dans la même série.)
\mathcal{I}	inférieure.	Demi-somme de la valeur collective des termes de la série, au-dessous de \mathcal{L} . — <i>Id.</i> Point d'incidence au-dessous duquel cette demi-somme égale sensiblement $\frac{1}{2}$ de la valeur totale de la série. (En remontant de l'extrême minimum $\bar{-}$.)	\mathcal{D}	Éléments à nombres faibles. (Dernier groupe.)	
			\mathcal{O}	Éléments à nombres faibles employés collectivement.	(Les chiffres réels ou effectifs (n) des résultats à période inégale ou incomplète, c'est-à-dire ne comprenant pas le même nombre d'années, de même aussi que les chiffres respectivement relatifs aux trois signes précédents, sont indiqués sur les bulletins de relevés. — Les quatre espèces de signes du dernier groupe (\mathcal{D} \mathcal{D} \mathcal{O} n) sont principalement employés dans les tableaux numériques.)
			(n)	Résultats à période inégale ou à interpolation.	

EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES ET APPLICATIONS. — CENTRES DE LIBRATION. — BANDES TEINTÉES. — NOTE SUR LA PLANCHE XVII, CAUSES GÉNÉRALES DES CRIMES.

Indépendamment du signe qui lui est affecté \mathcal{L} , le centre de libration est en outre indiqué, sur chaque carte, par une petite bande teintée verticale \mathcal{L} sur le haut de laquelle ce même signe vient s'appuyer.

La demi-libration supérieure et la demi-libration inférieure correspondantes sont pareillement indiquées par une bande verticale moins apparente et plus étroite \mathcal{U} selon leurs points d'incidence. Ces deux bandes, accompagnées de leurs signes, viennent, à quelque distance, se placer sur l'axe de la courbe, à gauche et à droite du centre de libration.

Dans la carte des crimes contre les personnes, France (pl. n), le centre de libration de la criminalité des 86 départements tombe entre les départements n° 28 et 29, ou, plus brièvement, au n° 29 (*Aube*), immédiatement après la teinte.

Les 28 premiers départements, placés avant le signe et avant la teinte \mathcal{L} , offrent donc, à eux seuls, un nombre de crimes sensiblement égal à celui des 58 autres placés après, et formant le complément à 86. — La demi-libration supérieure, tombe au n° 40, la demi-libration inférieure, au n° 54. Les 32 derniers départements de la série décroissante, depuis les Vosges (n° 54), jusqu'au Pas-de-Calais, n° 86, font équilibre aux 9 premiers départements, depuis la Corse (n° 4) jusqu'à Vaucluse (n° 9).

Afin de comprendre aisément l'ensemble d'idées auquel se rattache le tableau de la planche XVII, on doit le concevoir comme formé d'une série de bandes horizontales parallèles, détachées des diverses cartes statistiques, selon l'axe des courbes de criminalité. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les bandes teintées peuvent très-simplement remplacer les signes de libration.

Pour les 23 espèces de crimes, de \mathcal{O} à \mathcal{O}_{XXIII} , ces bandes disposées verticalement à la suite les unes des autres, rendent sensible à la vue la progression décroissante des degrés de la concentration de la criminalité. Elles montrent en même temps comment, d'après leur nature, ces différentes espèces de crimes viennent offrir, dans leur distribution géographique, des rapports de coïncidence positive, négative ou neutre, avec les divers éléments statistiques qui leur sont superposés.

Les rapports de neutralité des éléments ordonnés, rapports placés sur la planche XVII, entre la colonne verticale n° 25 et la colonne n° 27, sont, comme on doit s'y attendre, les plus fréquents de tous. Ces rapports deviennent bientôt de plus en plus rares, suivant une progression rapide, à mesure que l'on s'avance dans un sens ou dans l'autre, soit vers le maximum de coïncidence positive, soit vers le maximum de coïncidence négative.